

Québec, le 19 février 2001

Monsieur Richard Massé  
Sous-ministre adjoint  
Ministère de la Santé et des Services sociaux  
Direction générale de la santé publique  
1075, chemin Sainte-Foy, 2<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1S 2M1

Monsieur,

Le 21 décembre dernier, le ministre de l'Environnement, M. Paul Bégin, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement un mandat d'enquête et d'audience publique portant sur le projet d'aménagement hydroélectrique de la Toulnostouc. Ce mandat débutait le 29 janvier dernier.

Bien que l'expertise de votre Ministère n'était pas requise lors de l'audience publique, la commission, chargée de l'examen du projet précité, aurait néanmoins besoin de certains renseignements concernant la consommation de poisson.

Le projet d'Hydro-Québec est localisé sur la Côte-Nord dans la MRC de Manicouagan et l'activité de pêche est pratiquée actuellement dans ce secteur tant par la communauté blanche que par les montagnais de Betsiamites. Dans son étude d'impact, Hydro-Québec réfère au *Guide de consommation du poisson de pêche sportive en eau douce* pour faire des recommandations quant à la consommation de poisson contaminé au mercure.

La commission aimerait savoir quelle est l'approche que votre Ministère privilégie pour informer la population quant à sa consommation de poissons ? Pouvez-vous également documenter les approches utilisées ailleurs qu'au Québec ?

Nous souhaitons recevoir une réponse de votre part pour le vendredi 2 mars prochain.

Vous remerciant de votre diligence, vous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Ginette Giasson  
Coordonnatrice du Secrétariat  
de la commission

Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6  
Téléphone : (418) 643-7447  
Télécopieur : (418) 643-9474  
Sans frais : 1 800 463-4732  
communication@bape.gouv.qc.ca  
www.bape.gouv.qc.ca